

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°49
MARS - AVRIL
MAI - JUIN 2025



ARTYSHOW
Retour en images
pages 8 et 9

FOCUS
PLUi-HMB
page 10

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 12 à 15

Retour en images



L'animation En attendant Noël organisée à la bibliothèque par les bénévoles est toujours un succès. Librairie éphémère, contes et kamishibai, atelier créatif, coin café cosy, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, sans oublier le spectacle à la salle d'animation pour clôturer la journée !



Une belle édition cette année encore pour les 10 ans de l'exposition d'art contemporain ARTYSHOW. Les visiteurs étaient au rendez-vous pour découvrir les huit artistes sélectionnés et échanger avec eux sur leurs œuvres et leur technique.



Pour finir l'année en beauté, la commune a offert un spectacle musical dans le cadre des rencontres des Rendez-Vous du Jeudi. Le public a été accueilli autour d'un pot convivial, puis la soirée a continué avec des histoires et anecdotes contées, entremêlées de musique du patrimoine alpin.



Pour compléter les décorations écoresponsables, ludiques et joyeuses qui parsèment le village pendant les Fêtes depuis quelques années, une nouvelle saynète est venue agrémenter l'entrée de la salle d'animation.



Temps fort du début d'année, la traditionnelle soirée des Vœux du Maire a eu lieu le 24 janvier. Un moment de partage, d'échange et de convivialité avec les villazois, pour faire le point sur l'année écoulée et donner les perspectives de celle à venir !



LE MOT du Maire

Cher·ères ami·es de Villaz,

A la date à laquelle j'écris et pour celles et ceux qui n'ont pu venir à la cérémonie des vœux le 24 janvier dernier, il est encore temps de vous souhaiter une très bonne année 2025 et surtout une excellente santé.

Nous nous souviendrons de cette année 2024 faite d'instabilité politique, avec quatre premiers ministres, et d'inquiétudes pour les citoyens, le monde économique et les collectivités. Heureusement, les magnifiques jeux olympiques et paralympiques ont illuminé notre pays durant l'été ; ce fut un vrai moment de joie et de fierté pour nous tous.

2025 débute malheureusement avec les mêmes instabilités politiques nationales, auxquelles vient s'ajouter un contexte international tout aussi inquiétant, avec l'arrivée de nouveaux dirigeants imprévisibles à la tête de certains pays... et cette année, nous n'aurons pas les jeux olympiques !

Comme déjà évoqué dans notre précédent magazine, la dette de notre pays a atteint son plus haut niveau. À l'heure où j'écris, la loi de finances 2025 n'est pas encore parue, mais nous nous attendons à devoir fournir davantage d'efforts avec des moyens qui diminuent, pour assurer le fonctionnement de notre commune et dégager la meilleure capacité d'autofinancement de nos investissements.

Notre commune est certes déjà bien équipée, mais des besoins restent à satisfaire dans de nombreux domaines, en premier lieu des besoins pour l'entretien de notre patrimoine, mais également pour des équipements nouveaux. Les priorités sont discutées et arbitrées pendant le débat budgétaire en cours. Je peux cependant vous indiquer les principaux projets prévus en 2025, que nous comptons démarrer sans augmentation de la fiscalité locale :

- La rénovation énergétique du bâtiment de la salle d'animation, incluant un volet accessibilité,
- La rénovation de l'éclairage public de l'avenue de Bonatray,
- Une première tranche de l'extension du cimetière,
- La réfection partagée avec Nâves du pont de Grattepanche,
- L'aménagement de la voirie et des espaces de la zone des Futaies, ainsi que la réhabilitation de la station de pompage de l'eau potable à Onnex, avec le Grand Annecy,
- L'assainissement collectif par relevage des bâtiments de la nouvelle crèche et des logements aidés, avec le Sila.

Par ailleurs, vous le savez, le PLU intercommunal (PLUi) a été arrêté fin 2024. L'arrêt ne veut pas dire qu'il n'y a plus rien à faire, mais le projet est suffisamment avancé pour être proposé aux avis des personnes publiques associées (Etat, Chambre d'Agriculture, autorités environnementales...), des 34 communes de notre Agglomération, ainsi que des habitants qui pourront encore s'exprimer lors de l'enquête publique qui sera lancée à partir de mai prochain.

Je terminerai en vous remerciant de l'accueil que vous avez réservé à nos agents recenseurs, courant janvier et février. Je vous communiquerai, lors d'un prochain numéro, les résultats. Ces derniers sont très importants pour la commune, entre autres pour déterminer la participation de l'État à notre budget.

En vous souhaitant bonne lecture de ce nouveau numéro, avec toute l'équipe municipale et nos agents, je vous assure de notre volonté de servir de notre mieux, avec nos moyens, notre belle commune de Villaz.

Votre Maire,
Christian Martinod

Ici commence le Fier, ici commence la Fillière

Pour limiter la pollution de l'eau et préserver nos cours d'eau, agissons ensemble ! Les gestes de chacun sont essentiels, et cela commence par ne rien jeter dans les grilles d'eaux pluviales.

LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES NE SONT PAS DES ÉGOUTS

Ces grilles n'ont qu'une seule fonction : récolter les eaux de pluie. Les grilles et avaloirs d'eaux pluviales ne sont reliés à aucun réseau d'assainissement : tout ce qui y est jeté finit directement dans le milieu naturel.

Un mégot jeté, un seau de produits ménagers vidé ou un pinceau nettoyé à proximité d'une grille, ce sont nos rivières qui sont directement impactées. Un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

"ICI COMMENCE LE FIER, ICI COMMENCE LA FILLIÈRE"

L'Agglomération du Grand Anancy a donc mis en place une opération de sensibilisation et de visibilité sur l'espace public, pour inciter les habitants à ne rien jeter

dans les grilles d'eaux pluviales : elle a mis à disposition des communes des macarons destinés à être posés à proximité des grilles d'eaux pluviales, sur des secteurs à forte fréquentation. Les agents municipaux de Villaz ont ainsi posé une quinzaine de ces macarons en différents points de la commune. Les eaux pluviales de Villaz finissant selon les secteurs dans le Fier ou dans la Fillière, les macarons portent le message "Ici commence le Fier" ou "Ici commence la Fillière".



ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

- Je vide les seaux d'eau de produit d'entretien ménager dans les toilettes ou dans un évier, car ils sont raccordés au système d'assainissement.
- Je lave ma voiture dans une station de lavage automobile, car elle dispose d'un dispositif de traitement des détergents et des hydrocarbures.
- Je dépose en déchetterie tous les déchets chimiques (huiles de friture, de vidange, produits d'entretien, de bricolage et de jardinage) pour qu'ils puissent être traités spécifiquement.
- Je récupère mes mégots de cigarette et les dépose avec mes déchets ménagers.
- En cas de pollution accidentelle du lac ou à proximité des grilles d'eaux pluviales (odeur, couleur, mousse, irisation, poissons morts...), je préviens rapidement les sapeurs-pompiers en composant le 112.

Le transport à la demande

Depuis avril 2024, le Grand Anancy et la SIBRA ont mis en place un transport à la demande (TAD). Mais de quoi s'agit-il ?

Disons-le tout de suite, le transport à la demande n'est pas un taxi permettant de se déplacer d'un point A à un point B quelconque. Il est là pour compléter le service des lignes régulières, en comblant les insuffisances en termes de plages horaires ou de trajets, tout en conservant le tarif des lignes SIBRA.

Mais comment cela fonctionne-t-il ?

Le territoire du Grand Anancy a été découpé en six zones. Villaz appartient à la zone C, avec Fillière, Groisy, Charvonnex, Nâves et Ferrières. Ont également été identifiés des points de connexion sur le réseau urbain de la SIBRA. Pour nous, il s'agit de Pringy Gare, La Salle Pringy, le parc des Glaisins et le Campus.

Le TAD permet des déplacements :

- À l'intérieur de la zone C, entre deux arrêts des lignes SIBRA. Par exemple, j'habite au Varday et souhaite prendre le train en gare de Groisy : je réserve un trajet TAD entre l'arrêt "Villaz - Stade du Varday" et l'arrêt "Groisy SNCF Gare".
- Entre un arrêt de la zone C et un des points de connexion, permettant de poursuivre ensuite le trajet sur les lignes urbaines de la SIBRA. Ainsi, si je souhaite me rendre à la gare d'Anancy depuis Rossand, dans une tranche horaire où la ligne 81 ne propose pas de liaison, je réserve un trajet TAD entre l'arrêt "Villaz Rossand" et l'arrêt "Anancy parc des Glaisins". J'emprunte ensuite la ligne SIBRA Rythmo 1 jusqu'à la gare.

Comme on le voit sur le deuxième exemple, il n'est pas possible de réserver un TAD lorsqu'il existe une offre SIBRA sur une ligne



régulière pour le même trajet et dans la même tranche horaire.

Le transport à la demande fonctionne :

- du lundi au jeudi de 6h à 22h,
- les vendredis et samedis de 6h à minuit,
- les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

La réservation est possible d'un mois à deux heures à l'avance. Pour réserver, quatre possibilités :

- L'appli SIBRA RESA 7j/7 24h/24.
- Le site Internet www.mobilites.grandannecy.fr 7j/7 24h/24.
- Par téléphone au 04 65 40 60 06 : du lundi au vendredi de 7h à 19h ; samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 17h.
- Par mail : reservation-sibra@keolis.com. Un mail de confirmation est retourné.

Rappel : le service est accessible avec un ticket ou un abonnement SIBRA.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Après la rédaction et la publication du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) en 2023, la commune de Villaz a adopté son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en septembre 2024.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : UN OUTIL CLÉ POUR LA GESTION DES CRISES LOCALES

Le PCS est un dispositif essentiel pour anticiper, gérer et coordonner les actions lors de situations d'urgence ou de crise à l'échelle d'une commune. Mis en place en France dans le cadre des politiques de gestion des risques, il constitue un levier incontournable pour garantir la sécurité des citoyens face aux risques majeurs.

Son objectif est triple :

- 1 Protéger les populations : mettre en œuvre des mesures adaptées pour réduire les impacts des catastrophes sur les habitants.
- 2 Organiser les secours et les moyens disponibles : identifier les ressources humaines et matérielles nécessaires pour répondre à la crise.
- 3 Coordonner les actions : assurer une communication efficace entre les différents acteurs, qu'ils soient communaux, intercommunaux ou étatiques.

Quel est le contenu du PCS ?

Le PCS s'articule autour de plusieurs éléments clés :

- 1 Analyse des risques : chaque commune identifie les dangers auxquels elle est exposée, en se basant sur des études techniques et des scénarios possibles.
- 2 Organisation des acteurs : une cartographie des rôles est établie : Maire, services municipaux, bénévoles, associations...
- 3 Mise en place d'un Poste de Commandement Communal (PCC) : cet organe centralise la gestion de la crise.
- 4 Plans d'alerte et d'information : un volet crucial du PCS est d'assurer une communication claire avec la population, via des sirènes, des SMS ou d'autres outils modernes.
- 5 Fiches-actions pratiques : des procédures spécifiques (évacuation, distribution d'eau, hébergement d'urgence) sont décrites pour chaque risque.

Le Plan Communal de Sauvegarde est bien plus qu'un simple document administratif : c'est une véritable stratégie de résilience locale. Face à des risques de plus en plus diversifiés et intenses, il constitue un outil essentiel pour protéger les populations et assurer une gestion efficace des crises.

En s'appuyant sur une planification rigoureuse, une sensibilisation de la population et une coordination optimale des acteurs, le PCS renforce la sécurité et la résilience de nos territoires.



DANS LE CADRE DE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET POUR RENFORCER SA RÉPONSE CAPACITAIRE, LA COMMUNE DE VILLAZ SOUHAITE SE Doter d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

La RCSC vise à renforcer les ressources humaines et les compétences spécifiques des équipes en charge de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde. Elle est placée sous l'autorité du Maire et est administrée par le correspondant incendie et secours de la commune.

Qui peut se porter volontaire ?

La RCSC est ouverte à toute personne majeure, souhaitant mettre à contribution ses savoirs ou savoir-faire en cas d'évènement majeur sur la commune, afin de soutenir les autorités locales (Maire, services municipaux, préfecture) dans la gestion de la crise, en apportant un renfort humain, matériel et logistique. Les personnes volontaires pour la RCSC sont recrutées pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Pour postuler, vous devez travailler ou résider dans la commune. Toutes les compétences peuvent s'avérer nécessaires (forces de sécurité publiques ou civiles, administratives, bâtiment travaux public, santé et médico-social...)

Droits et obligations

Les personnes qui composent la RCSC agissent pour la commune en qualité de Collaborateur Occasionnel du Service Public (COSP). Ce statut assure une protection fonctionnelle pour les missions qui sont directement imputables à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde pour les actions opérationnelles, de formation ou de manifestations autres.

Les activités de la RCSC ne donnent droit à aucun avantage ni aucune indemnité.

Comment se porter volontaire ?

Il vous suffit de prendre contact avec la Mairie : soit en vous présentant aux heures d'ouverture, soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@villaz.fr, en précisant votre domaine d'activité dans le civil ou les compétences que vous pourriez mettre à profit dans la gestion d'un évènement majeur.



Les Balcons des Cruets - Avancées

Comme vous avez pu le voir, la construction de l'ensemble avance à grands pas. Les charpentes sont en cours de montage sur le bâtiment locatif et les huisseries sont finalisées dans le bâtiment crèche situé au rez-de-chaussée. La prochaine grande étape sera la pose des cloisons pour la crèche, qui permettra aux futurs utilisateurs de venir faire une visite d'étape avec les professionnels de l'association, afin de se projeter dans les espaces. Cette étape devrait être réalisée courant avril.

La fin du projet est planifiée pour le premier trimestre 2026, avec une mise en œuvre du déménagement de la crèche actuelle sur les derniers mois de 2025 et début 2026.

Le mécénat public-privé : ouverture au mécénat du financement de cette nouvelle crèche

À l'initiative de la commission Petite Enfance, une réflexion a été menée au sujet du mécénat public-privé et de son intérêt pour accompagner les projets de la municipalité, tout en permettant de rendre les entreprises du territoire facilitatrices de projets structurants pour les habitants.

Après une formation des élus sur le sujet, une validation du projet en Conseil Municipal et la réalisation d'une charte éthique et d'une convention de mécénat, la commune peut maintenant officiellement avoir recours au mécénat pour la construction de la crèche et émettre des reçus fiscaux.

Quels avantages pour votre entreprise ?

Un avantage financier...

Une entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôts de 60 % du montant de son don, pour son impôt sur les sociétés (IS), dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires.

Si ce seuil est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants. Le report reste valable si son exercice est déficitaire. Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) bénéficient du même avantage fiscal.

Mais aussi un engagement sociétal et environnemental pour un projet à destination des enfants !

La crèche des Renardeaux, gestionnaire, est une crèche associative parentale, axée sur le bien-être des enfants, la nature et le bien-manger (repas issus en grande majorité de produits locaux et réalisés sur place par un cuisinier). Tout est mis en œuvre pour permettre aux petits de s'éveiller dans le respect de l'environnement, de la diversité

et des jeux simples. Ce statut de crèche associative offre un système basé sur une tarification par quotients familiaux, avec également un accueil dédié aux enfants en situation de handicap ou placés par la PMI. Il n'y a pas de sélection basée sur la qualité des revenus des familles et l'objectif n'est pas la rentabilité économique, au même titre qu'une entreprise privée.

Forte de plus de 30 ans d'existence, l'association des Renardeaux est un atout inestimable pour Villaz et les parents à la recherche de mode de garde sur la commune.

Si vous êtes une entreprise ou une fondation désirant devenir mécène et soutenir un projet communal dédié à la petite enfance, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 50 60 61 64 pour obtenir les informations et prendre rendez-vous avec les personnes en charge de ce dossier.

Plus d'informations sur le mécénat ?



<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22263>



Ce projet privilégie une construction bioclimatique, économe en énergie, chauffée par une chaudière à bois et visant l'obtention du label "LabelVie" pour une transition écologique et sociale en petite enfance.

Conçue en collaboration avec l'architecte Brenas Doucerain, elle proposera des espaces adaptés et ouverts, avec des zones de jeux dedans-dehors pour un éveil en harmonie avec la nature.

Les locaux offriront des zones bien distinctes pour les tout-petits et les enfants plus grands, et pensés pour être accessibles à tous les professionnels de la petite enfance.

Située sur un terrain communal, la nouvelle crèche regroupera la micro-crèche actuelle et le multi-accueil, jusque-là installés sur deux sites différents.

Un jardin potager d'une surface de 72m2 est intégré dans les extérieurs de la crèche et sera accessible aux enfants de la crèche mais aussi aux assistantes maternelles et leurs enfants.

Quelques changements chez nos agents

Des évolutions de poste à l'école



Tawakalitu Emmanuel Inawole

est dans la collectivité depuis le 9 septembre 2020. Elle vient de remplacer Béatrix Rohi, partie à la retraite, dans ses missions.

Jeanne Chaussat

exerce les missions d'ATSEM dans la classe de M. Créa et dans celle de M^{me} Lecuyer depuis le 6 janvier 2025. Dans les effectifs de la Mairie depuis le 13 octobre 2023, elle avait précédemment pour mission principale la surveillance de la pause méridienne.



Jade Louvat

a remplacé Jeanne sur son poste de surveillance pause méridienne depuis le 6 janvier 2025. Elle exerce également des missions d'animation au sein de la FOL.

Bérandère Julian

exerce sous contrat depuis la rentrée scolaire 2024-2025 les missions d'ATSEM dans la classe de M^{me} Lafeuille. Elle est présente dans les effectifs de la commune depuis début mars 2024 par l'intermédiaire de SOLAL.



Delphine Campitis

exerce sous contrat depuis la rentrée scolaire 2024-2025 les missions d'ATSEM dans les classes de M^{me} Pellissier et M^{me} Aujouanet.

Océane Chambard

est arrivée dans les effectifs depuis la rentrée scolaire 2024-2025 par voie de mutation. Elle exerce les missions d'ATSEM dans la classe de M^{me} Lextrait.



Un départ à la retraite

Béatrix Rohi

est partie à la retraite au 1^{er} janvier 2025. Ses principales missions était la mise en place des repas et le service au self, de même que l'entretien des locaux cantine, bâtiments

scolaires et divers bâtiments communaux (Mairie et salle de la Filière). Elle est arrivée dans la collectivité sous contrat le 1^{er} septembre 2011 pour l'entretien et l'aide au repas des enfants durant la pause méridienne. Elle est remplacée dans ses missions par Tawakalitu Emmanuel Inawole, qui intervenait préalablement pour la commune en tant qu'agent chargée de la surveillance pause méridienne et entretien des locaux de la crèche Les Renardeaux. Nous lui souhaitons une heureuse retraite !



Un nouveau visage à la tête des services techniques

Jean-Charles Diaz

est le nouveau Directeur des Services Techniques de notre commune. Il réside à Seynod et a deux enfants. Fort de 28 ans d'expérience dans le secteur public, M. Diaz apporte une

expertise précieuse en gestion technique et en développement numérique.

Avant de rejoindre Villaz, Jean-Charles a passé 17 ans au Sila, où il a exercé en tant que Chef de Service au sein de l'Unité de Valorisation énergétique. Son parcours s'est poursuivi pendant 4 ans à la commune de Saint-Martin-Bellevue, où il a occupé le poste de Responsable des Services Techniques jusqu'à la fusion des communes.

Par la suite, il a été Directeur des Services Techniques, Directeur des Systèmes d'Information et Responsable des Travaux Neufs à la commune de Fillière. Dans ce cadre, il a su mettre en place des projets innovants pour améliorer les infrastructures et les services aux citoyens.

Enfin, il a déployé un dispositif d'accompagnement des collectivités et des écoles dans le numérique au sein du Syane, soulignant ainsi son engagement pour la transition numérique et l'optimisation des services publics.

Jean-Charles se déclare enthousiaste à l'idée de relever de nouveaux défis au sein de la commune de Villaz et de collaborer avec l'ensemble des équipes pour faire évoluer les services techniques et répondre aux besoins des citoyens.

Bienvenue à lui.



En novembre 2024, pour ses 10 ans, ARTYSHOW a fait de nouvelles racines !

Pour faire pousser ARTYSHOW, il faut deux choses : inviter des artistes novateurs mais accessibles et s'ancrer dans tout le territoire de différentes façons.

Chaque année, la sélection des huit artistes demande une attention particulière

Chercher des artistes, visiter leur atelier, discuter avec eux autour de leur travail et de leurs œuvres. Il s'agit ensuite de les accompagner dans l'accrochage de sorte que les œuvres des uns et des autres se complètent, se répondent. Et bien sûr, rester avec eux le temps du week-end de l'exposition ouverte au public, pour vivre ce moment ensemble, car c'est ça aussi accompagner.



Sylvie Schmitt - Patricia Broussaud
Xavier Huchez - Arthur Escoffier - Ana Weber
Bélonie Ovize - Stéphanie Gerbaud - Clara Tissot



L'école en vitrine dans Villaz le temps d'ARTYSHOW

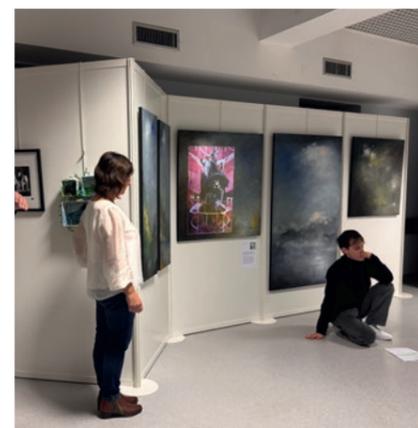
Pour ce qui est des racines, ARTYSHOW a confié cette année à l'artiste Marie-Pierre Lavallard le soin de travailler avec les classes, avec la participation des enseignants, qui tiennent beaucoup à ce moment de partage et de création. Elle a réussi à embarquer les enfants dans une production de grande qualité.

Comme chaque année, les commerçants, qui le pouvaient matériellement, et la bibliothèque ont exposé les réalisations des enfants.

La dizaine culturelle, un coup de projecteur sur la culture à Villaz

Imaginé pour accompagner l'exposition, le programme de la dizaine culturelle propose des spectacles, des concerts, des rencontres, des animations à la bibliothèque...

Comme l'an passé, carte blanche a été donnée à Arthur Gerlier pour faire une lecture théâtralisée au sein de l'exposition.



La bibliothèque était, comme toujours, bien présente. Elle a accueilli un spectacle de lecture par la comédienne Cecilia Biard.



Les enfants ont pu créer des portraits à base de papiers déchirés avec l'aide des bénévoles, une belle réussite ! La bibliothèque a également alimenté le coin lecture de l'exposition, une première cette année...

L'exposition, en place toute la semaine précédant l'ouverture au public, a accueilli toutes les classes de l'école, ainsi que des visiteurs adultes, accompagnés par les médiateurs culturels de l'Esperluette, Jérôme Lacombe et Olivier Godeux.



Leurs explications et les ouvertures sur d'autres artistes de renommée internationale sont toujours grandement appréciées.



*Bref, des artistes originaux et de qualité, des animations nombreuses, des partenaires locaux, c'est peut-être une recette pour faire vivre la culture et élargir le public...
Un grand merci à tous pour votre collaboration, votre participation et votre intérêt dans cet événement, qui donne envie de poursuivre le travail !*



Une nouvelle racine a germé au centre de loisirs

Le centre de loisirs a créé avec les enfants un magnifique artichaut avec des mains au lieu de feuilles et des messages sur le thème "Vivre ensemble". Cette première coopération a été tout à fait prometteuse et l'artichaut, exposé dans la salle d'animation en même temps que les œuvres des artistes, a été très remarqué.



Comme les grands, ARTYSHOW a maintenant un off

Grâce au partenariat avec la Maison de Santé, les visiteurs ont pu admirer les œuvres de la photographe Joëlle Rodrigue, réalisées grâce à un procédé original, le High Key.

Le Rendez-Vous du Jeudi lui fut dédié pour qu'elle présente son travail.

Le PLUi-HMB du Grand Anancy est arrêté



L'arrêt du PLUi : qu'est-ce que cela signifie ?

L'arrêt du projet est une étape essentielle à la suite de laquelle le projet sera soumis à l'avis des 34 communes.

Le PLUi-HMB sera également l'objet d'une enquête publique obligatoire, prévue mi-2025. Pendant le temps de l'enquête, les habitants pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et formuler des observations. Consécutivement à ces étapes, le PLUi entrera en vigueur après son approbation.

Un outil indispensable

Avec un règlement écrit, cinq règlements graphiques, trois OAP thématiques, 150 OAP sectorielles, deux POA (Habitat et Mobilités) et ses annexes, le PLUi du Grand Anancy remplacera, à son approbation, les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby, aujourd'hui en vigueur. Il s'agit d'harmoniser les règles d'urbanisme afin de les rendre plus lisibles et plus cohérentes à l'échelle communautaire, dans le respect des spécificités locales. À l'heure où la transition écologique et les tensions sur le logement se font plus pressantes, le PLUi-HMB du Grand Anancy constitue une pierre angulaire pour maintenir une qualité de vie exemplaire pour ses habitants, tout en préparant le territoire aux défis de demain.

Plus d'info sur : www.grandannecy-plui.fr



Le bilan de la concertation approuvé

L'arrêt du projet s'accompagne du bilan de la concertation publique, menée pendant toute l'élaboration du document, qui a également été approuvé par les élus lors du conseil du 19 décembre 2024.

Du diagnostic initial aux grands principes du règlement, en passant par les orientations stratégiques du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les élus, habitants, acteurs économiques et associatifs ont été associés à chaque étape. Plusieurs outils d'information et de participation, dont de nombreuses rencontres, ont été mis en place afin d'informer de la démarche et recueillir les avis.

Ces contributions et ces échanges ont permis de partager le projet et son ambition, de préciser les choix qui étaient portés et d'accompagner ainsi les décisions des politiques publiques.



Les animations de la bibliothèque

ATELIER PHILO

Tu as entre 9 et 11 ans ?

Ces ateliers permettent aux participants d'exprimer le plus librement possible leur pensée, de recevoir celle des autres et de favoriser un débat respectueux et constructif.

L'atelier est animé par Gilles Cellier, animateur certifié SEVE.

Les séances ont lieu le mercredi tous les 15 jours de 10 à 11h.

Prochaines dates :

12 et 26 mars, 9 avril, 7 et 21 mai, 18 juin.

N'hésite pas à t'inscrire (maximum 10 participants) !

HEURE DU CONTE

Pour les enfants de 2 à 5 ans

Des histoires contées, tout en douceur, dans une ambiance cosy.

Le mercredi matin.

Prochaines dates :

5 et 19 mars, 2 et 16 avril.

Sans oublier, **LE CLUB DE LECTURE** le lundi soir, une fois par mois, des ateliers bricolage le mercredi après-midi certaines semaines...

Inscrivez-vous à nos newsletters et restez connectés à nos réseaux sociaux et sites Internet (Bibliothèque et villaz.fr) pour ne rien rater !



Merci pour toutes ces belles années d'investissement !

Un petit pot convivial, en toute intimité, était organisé le jeudi 30 janvier à la bibliothèque pour remercier les personnes qui, après des années d'engagement, ont souhaité voguer vers d'autres activités.

Un grand merci pour cet engagement, leur esprit d'initiative et leur dévouement :

- à **Frédérique Belin**, qui a créé la bibliothèque en 1976 et a participé à ses activités pendant une cinquantaine d'années,
- à **Pascale Debruères**, qui a œuvré avec ténacité pour que la bibliothèque devienne une bibliothèque municipale, rénovée, vivante et attractive pour les Villazoises,
- à **Michel Guillemin**, qui a mis en place, avec Marco Icardi, le logiciel de gestion Co-Libris,
- à **Solange Rosaire**, qui a participé aux côtés de Frédérique à l'animation de la bibliothèque, notamment auprès des jeunes,
- à **Martine Deletraz**, qui a animé pendant 2 ans l'accueil des classes des petites sections.

La Bibliothèque de Villaz recherche de nouveaux bénévoles.

Vous avez envie d'occuper votre temps libre et de rencontrer des personnes passionnées, vous souhaitez faire partager votre goût de la littérature et participer à la vie de la commune...

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents...

Venez rencontrer l'équipe lors des permanences de la bibliothèque :

- Le lundi de 9h30 à 12h
- Le mercredi de 16h à 19h
- Le vendredi de 16h à 19h
- Le samedi de 10h à 12h



Les événements de votre village

15 mars

AG Caresses et Boules de Poils

22 et 23 mars

Ciné concert de l'Écho du Parmelan
Salle d'animation de Groisy - 17h

5 avril

Carnaval de Villaz

4 mai

Foire agricole de Villaz

8 mai

Cérémonie de l'Armistice 1945
Monuments aux morts - Horaire à préciser

18 mai

Jeux Villazoises

24 mai

Livr'Evasion - Fête du roman jeunesse
Groisy - 10 à 18h

5 juin

Rendez-Vous du Jeudi
Salle d'animation - 19h30

14 juin

Fête du TC Villaz

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter. Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture) consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.



Fontaines au chocolat

Cette année encore, l'animation fontaine au chocolat, avec ses chamallows et donuts, a ravi les petits et grands de l'école primaire. Une fois dans l'année, notre partenaire 1001 Repas organise un dessert « plaisir » et propose aux enfants ces douceurs habituellement exclues des menus scolaires ;-)



LE TYRO'LIEN : PRÉVENTION, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL ET PETITE ENFANCE

Peut-être l'avez-vous déjà croisé, ce mini-bus coloré qui sillonne les routes de Villaz ?



Le Tyro'lien est un dispositif itinérant d'accompagnement à la parentalité (0-4 ans). Il a pour mission d'aller vers les familles en situation d'isolement géographique et de précarité sur les 2 Savoie. Les rencontres ont lieu principalement en extérieur. L'espace est aménagé à l'arrivée du mini-bus (table de change, jeux divers, tapis, motricité, table, fauteuil). Dans ces départements où les familles sont parfois éloignées géographiquement, cet accompagnement répond à un vrai besoin de tisser des liens et permet d'être sensibilisé à différents sujets en lien avec la culture (nature, musique, art...) et la santé (sommeil, alimentation, écrans...).

Ce dispositif est coordonné par Julie Perrillat-Collomb, Éducatrice de Jeunes Enfants, Chargée de mission pour l'ACEPP 74/73.

PAROISSE SAINT-MARC

Pour avoir les informations du moment, une nouvelle application a été créée, elle s'appelle « Oclocher ». Elle est gratuite et disponible pour tous.



Petit à petit, l'insécurité semble reculer, pas suffisamment pour ouvrir les écoles à Doudou, qui est très reclus, mais dans le secteur la moitié des écoles ont pu redémarrer en octobre 2024. De ce côté-là, il y a beaucoup d'espoir pour la rentrée d'octobre 2025. De nombreux enfants continuent tout de même leur scolarité dans les bourgs ou villes avoisinantes, où les familles peuvent les accueillir. Le gros problème est pour les enfants qui n'avaient pas commencé leur scolarité. Côté alimentaire, cela reste compliqué car les inondations autour des fleuves comme à Doudou ont détruit beaucoup de récoltes. Mais, ailleurs au Burkina-Faso, le déluge de cette saison a permis de bonnes récoltes dans les zones arides, mettant le pays à l'abri d'une disette. A Doudou, le prix des céréales flambe...

Nos amis ne manquent pas de projets et l'installation d'un château d'eau avec distribution d'eau courante au dispensaire et à la maternité est enfin commencée. Il devrait être opérationnel ce premier trimestre 2025.



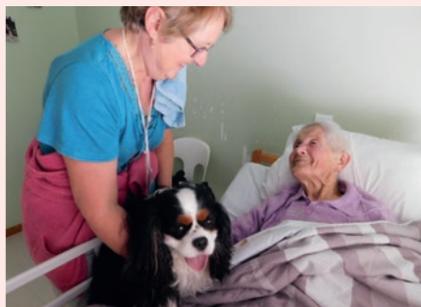
Les moyens de communication modernes permettent de nombreux échanges amicaux. Grâce aux messageries, téléphones, vidéos, nous sommes en contact très régulièrement avec les responsables du village, les étudiants, le dispensaire et même les enseignants, qui ont gardé le contact avec Doudou.

Plus que jamais, le partenariat entre Villaz et Doudou aide nos amis à moins se sentir seuls dans l'adversité, même si on n'entrevoit pas de voyages actuellement.



C'est avec plaisir que nos boules de poils ont retrouvé les caresses des résidents des neuf établissements visités. D'autres nous attendent, nous ne sommes pas assez nombreux !

Un stage de formation-validation a eu lieu le 15 février. Six binômes ont pu rejoindre officiellement CBP.



Le 15 mars, aura lieu notre AG. Ce sera l'occasion de nommer de nouveaux membres. Si vous avez envie d'une activité sympa et utile avec votre chien, afin de partager des moments chaleureux, contactez-nous !

Contact.cbp74@gmail.com
07 66 26 20 74



À VOS AGENDAS !!!

Si la météo le permet ce jour-là, le FJEP organisera le dimanche 18 mai au matin, en collaboration avec d'autres associations de Villaz, les premiers Jeux Villazoïses. Le but est de mettre en place une demi-journée conviviale, intergénérationnelle et vectrice de liens sociaux. Les dix équipes qui auront la chance d'y participer s'affronteront dans des épreuves intellectuelles et sportives, drôles et ludiques, afin de remporter le plus de points possible au cumul des épreuves et tenter de décrocher le Graal...

La manifestation se déroulera au Stade du Varday entre 9h et 12h. Un petit déjeuner de bienvenue sera offert par le FJEP. Cette demi-journée festive se terminera par un apéritif, suivi d'un repas champêtre sur place.

Plus d'informations à venir...



CLUB DES SPORTS VILLAZ
DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

La saison de ski a été fantastique au Grand Bornand tous les samedis matin.



Elle a vu les enfants obtenir leurs médailles respectives de la 2^e étoile à la médaille d'or. Les freeriders et freestylers ont éprouvé beaucoup de plaisir et ont pu découvrir les mesures de secours en cas d'avalanche, tandis que d'autres, du groupe slalom, ont pu participer à certaines compétitions. Grande nouveauté de la saison 2024-25, nous avons ouvert une classe adulte, afin qu'eux aussi puissent se perfectionner et puissent encore avoir la capacité de suivre sur les pistes leurs petits champions et championnes.

Une nouvelle saison s'annonce et les activités d'escalade, dans notre salle de bloc ou en falaise, vont commencer. Les groupes enfants et adultes vont avoir la chance de s'exercer en extérieur. Il reste des places pour les stages en falaise pour enfants.

Et, sous l'impulsion de l'équipe du Club des Sports de Villaz, nous avons décidé, à partir de cette année, de nous occuper des adolescents et de leur donner l'occasion de goûter à ce merveilleux sport de montagne.

Toutes les informations sont sur :
<https://www.clubsportsvillaz.com>
ou en contactant le président Karl Blanchet au 06 21 64 89 00



L'ÉCHO DU PARMELAN

Après 6 mois de répétitions, l'Écho du Parmelan vous donne rendez-vous le samedi 22 mars et le dimanche 23 mars à 17h pour son ciné concert à la salle d'animations de Groisy. Au programme, une trentaine de bandes annonces de films projetées sur écran géant et accompagnées par la Fanfare, les groupes Cellifanes (cordistes) et Mountain Brass (cuivres), ainsi que d'autres musiciens (bassiste, pianiste), des chanteurs adultes et les chorales d'enfants de l'école de Nâves. Au total, 180 musiciens interpréteront ces œuvres pour une soirée inoubliable ! Les réservations se feront via notre site www.echoduparmelan.fr et nos réseaux sociaux.

Vous nous retrouverez également aux Carnavals de Nâves le samedi 29 mars et de Villaz le samedi 5 avril. Nous ne manquerons pas non plus la Foire Agricole de Villaz, le dimanche 4 mai, où vous pourrez déguster nos beignets et crêpes. Nous renouvelerons, enfin, la Fête de la Musique le samedi 21 juin, avec groupes musicaux et restauration.



UNE FIN D'ANNÉE AU CHAUD CHEZ LES RENARDEAUX !

La semaine de l'enfance s'est tenue du 18 au 23 novembre, avec des temps dédiés pour les enfants, mais également pour les parents (soirée concert avec Gioven Gatén, un artiste malgache qui habite à Villaz) et les professionnels (atelier de création de cartes de voeux).

L'année s'est terminée avec une semaine sur le thème de "Noël autour du monde". Le Père Noël est passé rendre visite aux Renardeaux et Chantal, bénévole dans l'association "Lire et faire lire" est venue présenter des lectures avec de beaux décors pour l'émerveillement de tous.

Et c'est encore sous le thème de la bienveillance et de la convivialité qu'a commencé l'année 2025, avec le partage de la galette des Rois entre les petits et leurs grands-

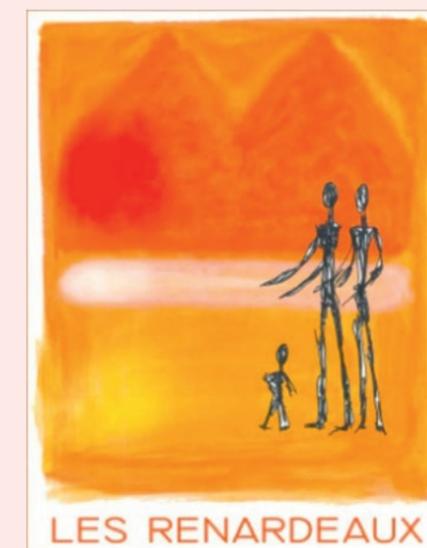


À noter que nous sommes à la recherche de professeurs de cuivres et de percussions pour la rentrée, pour notre école de musique.

Contactez directement
Ludovic Martinod au 06 66 12 64 61
ou Enzo Giraudon au 07 71 21 59 71

parents le 14 janvier, un moment fort pour renforcer les liens intergénérationnels.

Cela nous laisse imaginer qu'une très belle fête se prépare au mois de juin pour le 30^e anniversaire de l'association.





LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR



Le groupe vocal associatif "La voix en chœur à cœur" compte 35 choristes motivés pour écrire une nouvelle page de l'aventure musicale et humaine de l'association, au cours de l'année 2025.

À l'heure où je rédige ces quelques lignes, les dates de nos événements ne sont pas encore toutes arrêtées définitivement.

Néanmoins, "La voix en chœur à cœur" aime aller donner et partager du bonheur auprès de nos seniors dans les EPHAD, auprès des patients en soin de convalescence... Ce printemps sera ponctué de rendez-vous dans des établissements de proximité.

L'association va produire une nouvelle fois un concert « Spécial Mike Brant » avec notre chœur et Kry's Florian, accompagnés par Stefano Marchitelli : le dimanche 9 mars à 16h, à l'auditorium d'Argonay, pour le public nostalgique de ces années 70. Bonheur assuré !

D'autre part, nous clôturerons la matinée de jeux organisée le 18 mai à Villaz.

"La voix en chœur à cœur" animera fin mai la Fête de la Nature pour ASTERS à Annecy-

Novel, avec un concert intergénérationnel en fête de quartier ouvert sur la population et les défis de l'environnement.

Avec l'arrivée de l'été : notre concert annuel en église et la Fête de la Musique le 21 juin...

Pour suivre nos événements, consultez régulièrement l'agenda sur notre site : lavoixenchoeuracoeur.fr.

Pour toute information : Marie-Agnès Glorieux : 06 73 31 30 88



OUTIL EN MAIN

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'AIDER

Tisser des liens intergénérationnels entre les jeunes et les anciens ; pour les bénévoles, partager et transmettre leur savoir et faire découvrir aux jeunes l'intelligence de la main... Ce sont les objectifs du projet Outil en Main.

Chaque mercredi après-midi, 28 jeunes de 10 à 14 ans s'initient aux métiers manuels de l'art et de l'artisanat. Ils développent leur dextérité manuelle dans les différents ateliers de l'association.

Quelle satisfaction pour ces jeunes de pouvoir créer et apprendre le geste juste, sous l'œil attentionné des aînés. Quel plaisir pour les hommes et femmes de métier de pouvoir transmettre leur savoir-faire et partager avec ces enfants motivés.



Certains jeunes ont choisi leur voie professionnelle suite à ces découvertes du mercredi !

À L'Outil en Main, les jeunes se découvrent des talents en réalisant des Objets qui leur seront remis, avec un certificat d'initiation, lors de l'exposition du 14 juin 2025, Salle Raymond Chabord à Charvonnex.

Nous contacter : Tél : 06 87 93 50 98
Mail : outilenmainpaysdefilliere@laposte.net



L'Association FER A VILL' a le plaisir de vous annoncer la 2^e Édition de la Foire Agricole de Villaz, qui aura lieu le dimanche 4 mai 2025.

Grâce à l'engagement de nos nombreux bénévoles toujours présents pour l'évènement, vous pourrez retrouver cette année encore de nombreux exposants locaux, des animations diverses, des buvettes et, bien sûr, le traditionnel repas à la salle d'animation !

Quelques détails pratiques :

- Les cartes repas seront bientôt en prévente à l'Auberge de Villaz, chez Créatifs Coiffure à Villaz et au café de la poste à Nâves, de même que sur demande à l'adresse mail feravill74@gmail.com.
- Le plan de déviation sera disponible sur le site de la commune et les réseaux sociaux.
- Un service de navettes gratuites sera proposé, dont le parcours sera détaillé sur le site de la commune et les réseaux sociaux.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés concernant la circulation au centre du village durant tout ce week-end et nous comptons sur votre bienveillance.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir le 4 mai prochain.

Pour tout renseignement : 06 83 37 50 52

AIDANTS, QUI ÊTES-VOUS ?

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, nous sommes de plus en plus nombreux à devenir « aidants » de nos proches. Souvent sans bruit, parfois au péril de notre propre santé...

Notre groupe d'aidants à Villaz existe depuis quelques années. De nouvelles rencontres entre aidants vous sont proposées en 2025, que vous souteniez un parent, conjoint, enfant, ami de votre entourage... C'est un lieu d'échanges et de partages.

Les prochains rendez-vous auront lieu à l'ancien presbytère, de 14h à 16h30, les :
• mardi 7 avril
• mardi 1^{er} juillet
• mardi 7 octobre

N'hésitez pas à venir nous retrouver.
Pour le groupe d'aidants :
Anne-Marie Dall'Aglio - 06 70 24 11 89



TENNIS CLUB DE VILLAZ

PORTRAIT DE MEMBRE

Dans ce numéro, nous avons choisi de vous présenter Romina Mrochen-Boutry, professeure de tennis au Tennis club de Villaz. Cette Germano-Mexicaine de 37 ans a quitté son Mexique natal pour rejoindre celui qui allait devenir son mari. Originaire de Mexico city, Romina s'est confrontée dès son plus jeune âge à la compétition.



TCV : Peux-tu raconter ton parcours en tant que joueuse de tennis avant de devenir professeure ?

RMB : J'ai commencé le tennis très jeune, avec un engagement en compétition très tôt, grâce au soutien de ma famille et principalement de mon père avec qui je m'entraînais régulièrement. Cela m'a amenée à gagner mon premier tournoi national au Mexique et je suis restée classée numéro 1 de mon pays dans ma catégorie de mes 10 ans à mes 18 ans.

TCV : Qu'est-ce qui t'a poussée à devenir professeure de tennis ?

RMB : La transmission de tout ce que le tennis m'a apporté. Il m'a permis d'acquérir une certaine discipline et m'a offert

l'opportunité de voyager et d'obtenir une bourse pour mes études de stylisme aux Etats-Unis.

TCV : Depuis combien de temps enseignes-tu au club de Villaz et qu'est-ce qui te plaît le plus dans ce rôle ici ?

RMB : Je suis au club depuis 6 ans, c'est mon premier poste en France. Je n'aurais jamais cru devenir professeure de tennis en France et rencontrer tant de gens sympathiques.

TCV : Quelle est ta philosophie ou méthode d'enseignement pour transmettre ta passion du tennis ?

RMB : Pour moi l'essentiel est de créer de l'amusement lors de mes cours, je considère que le travail que nous faisons lors des leçons de tennis doit être ludique pour que mon message passe au mieux.

TCV : Qu'est-ce qui rend le TC Villaz spécial à tes yeux, par rapport à d'autres clubs où tu as travaillé ou joué ?

RMB : J'adore voir les montagnes quand j'arrive au club et je trouve très sympa quand mes élèves arrivent en vélo avec toute cette bonne humeur. Je me sens bien dans cette équipe de trois enseignants, nous sommes très complémentaires pour couvrir tous les besoins des membres du club et j'ai de bonnes relations avec les membres du comité.

TCV : As-tu une anecdote ou un moment marquant vécu au club que tu aimerais partager ?

RMB : Comme beaucoup d'adhérents du TC Villaz, je garde à l'esprit la fête des 40 ans du club qui a eu lieu en 2023. C'était très émouvant de faire cette rétrospective de l'histoire du club durant laquelle nous avons reçu tous les anciens présidents du club. Cette journée a également été très festive reflétant bien l'esprit familial du TC Villaz.

TCV : Si tu devais donner un conseil aux jeunes qui souhaitent progresser ou aux adultes qui débutent, quel serait-il ?

RMB : La rigueur et la répétition des gestes, ne jamais perdre le plaisir de jouer, garder en tête son objectif et faire quelques sacrifices.

Nous profitons de ce numéro pour faire un rappel des dates importantes du TC Villaz :

- Reprise des championnats en mars avec deux équipes hommes et une équipe femmes engagées
- Reprise des cours de l'école le 10 mars

- Début avril : le club organisera une journée de découverte du Pickleball avec animations autour de cette nouvelle déclinaison du tennis

- Du 23 mai au 8 juin : tournoi du club avec comme chaque année une centaine de participants hommes et femmes

- le 14 juin : fête de l'école du TC Villaz

Informations pratiques :

Adhésion simple: www.tennis.villaz.fr

Adhésion aux cours collectifs, si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email à : tennis.villaz@gmail.com.

Portez-vous bien, rendez-vous sur les courts et suivez nos aventures sur Facebook : www.facebook.com/tcvillaz



LIVR'ÉVASION EST DE RETOUR !

Des animations dans les bibliothèques et une fête du livre jeunesse sur l'ensemble du territoire du Pays de Fillière.

Depuis de nombreuses années, des enfants de Villaz participent à des animations proposées dans le cadre de Livr'Évasion. Longtemps réservée aux seuls enfants lecteurs inscrits en bibliothèque, Livr'Évasion est devenue, depuis 3 ans, une fête du livre jeunesse largement ouverte à tout public.

En 2025, c'est le samedi 24 mai à Groisy que la fête aura lieu. Elle accueillera des auteurs jeunesse, des ateliers, un spectacle, une librairie éphémère, des tables rondes...

En attendant, les bibliothèques de Villaz, Nâves, Charvonnex, Fillière et Groisy organisent des groupes de lecteurs de CM pour lire les cinq livres de la Sélection 2025 et participer à des ateliers théâtre, avec l'intervention de la Cie Les InFILtrés.

À Villaz, un partenariat s'est mis en place avec les trois enseignantes des classes de CM pour proposer les livres à tous les enfants. La bibliothèque, quant à elle, propose des animations spécifiques aux enfants qui ont souhaité s'impliquer davantage. Ceux qui participent aux ateliers théâtre feront partie du Lever de rideau, présentation théâtralisée des livres de la Sélection, le 24 mai. Un grand jeu, préparé par les enseignantes, aura lieu entre les trois classes à la bibliothèque de Villaz, fin avril - début mai.

Quelques informations sur l'école

Ces dernières années, l'école de Villaz maintient son effectif stable aux alentours de 350 élèves, répartis sur 14 classes de la PS au CM2. Le personnel, enseignants et ATSEM, s'est par ailleurs renouvelé avec les départs en retraite des uns et des autres, les mutations et les départs en formation. Et ce sont donc de nouvelles têtes (5 enseignants et 4 ATSEM) qui ont complété l'équipe pour accueillir vos enfants à la rentrée !



Cette année, toutes les classes de l'école de Villaz ambitionnent de travailler sur les CPS.

Mais que sont les Compétences Psycho Sociales (CPS) ? Elles ont été définies par l'OMS en 1993 comme la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne, et cela selon trois axes :

- **Compétences cognitives** : elles désignent la conscience de soi, la capacité à prendre des décisions et résoudre des problèmes, à adopter une pensée critique et créative.
- **Compétences sociales** : elles recouvrent la capacité d'une personne à communiquer efficacement avec les autres.
- **Compétences émotionnelles** : elles représentent la capacité à gérer son stress et ses émotions, agréables et désagréables.

Pourquoi travaille-t-on sur les CPS à l'école ? Cela permet de se sentir mieux dans son corps et sa tête, et donc de mieux apprendre, favorisant aussi un meilleur climat de classe. Le projet des classes se fait en lien avec les agendas COOP de l'OCCE74 pour tous les niveaux. Les enseignants se forment avec l'OCCE, à raison d'une rencontre à chaque période, avec un enseignant de cet organisme. Trois thèmes sont abordés sur l'année, découpée en trois périodes : apprendre à se connaître, gérer ses émotions et apprendre à communiquer (avec message clair et communication bienveillante).

Sur l'axe de l'enseignement au développement durable, les classes d'élémentaire se sont lancées dans les écodéfis.



Le Défi ecosystem est un projet pédagogique de sensibilisation des élèves de cycles 2 et 3 à l'impact environnemental des appareils électriques et des ampoules et à l'économie circulaire, à travers des activités sur la composition de ces appareils, sur leur recyclage, le don et la réparation.



On a reçu pour chaque classe un kit pédagogique, avec des activités de sensibilisation au recyclage des appareils électriques et des ampoules, en partenariat avec l'ONG Electriciens sans frontière. Le livret est un ensemble d'activités qui permet de valider des défis sur le site. L'objectif est de valider trois défis au moins par classe.

Les défis portent sur six grands thèmes : comprendre, transformer, donner, collecter, imaginer, protéger. À partir de différents objets (ampoules, réfrigérateurs, téléphones...) on montre aux enfants les impacts environnementaux

des objets du quotidien, en expliquant avec quelles matières ils sont construits et les enjeux de leur recyclage ou de leur réparation.

Ce projet s'intègre dans les programmes sur le développement durable, mais également en EMC pour la sensibilisation des élèves à l'engagement individuel et collectif, en développant une conscience écologique.

Sur l'axe culturel, comme chaque année, toutes les classes ont eu le plaisir de participer à la semaine culturelle ARTYSHOW, en tant que spectateurs mais également en tant que « petits artistes ».

Accompagnés de l'artiste Marie-Pierre Lavallard, les élèves ont réalisé des triptyques très poétiques, où ils ont laissé galoper leur imagination pour créer des champs d'artichauts aux fleurs mystérieuses, pleines de fantaisie et de rêverie.

Sur le plan musical, les chorales maternelle et élémentaire préparent leur "show" pour le mois de mai, restitution du travail de l'année.

On vous donne donc rendez-vous le 22 mai pour les chorales et le 27 juin pour la fête de l'école !

Service enfance jeunesse Retour sur le projet Noël Solidaire 2024



La plupart des enfants du Service Enfance Jeunesse ont eu la chance de fêter Noël avec leurs familles et proches, de partager un bon repas et d'ouvrir les cadeaux mis sur la liste du Père Noël, plus par envie que par besoin. Et nous le leur souhaitons encore pour de nombreuses années !

Néanmoins, Noël n'est pas pour tout le monde à cette belle image.

Notre rôle est d'éduquer les enfants à toutes les situations de la vie. Nous avons donc renouvelé notre projet solidaire pour la 4^e année consécutive, afin de sensibiliser les enfants à la précarité et à la solidarité, du 2 au 18 décembre 2024.

Le projet s'est décomposé en 3 grandes parties :

- **Une collecte alimentaire**, produits d'hygiène et produits bébés du 2 au 18 décembre, grâce à nos beaux caddies placés devant la porte du centre et dans la crèche des Renardeaux, ainsi que lors de la matinée du samedi 14 décembre devant le Carrefour Express de Villaz, grâce à nos supers animateurs.
- Du 9 au 13 décembre, la confection de **40 repas chauds** quotidiens par les enfants du périscolaire et ceux de la crèche des Renardeaux le mercredi 11.
- **Une collecte de boîtes cadeaux** solidaires sous notre sapin du 2 au 18 décembre, pour les distribuer aux sans-abris d'Annecy.

En un peu moins de 3 semaines, nous avons récolté **304 kg** de nourriture, servi **200** repas chauds et collecté **17** boîtes cadeaux solidaires. Les enfants ont posé 1 milliard de questions et leur fierté a atteint des sommets. Nous sommes très fiers d'eux. Tout au long du projet, nous avons rencontré des bénévoles et des bénéficiaires, qui ont été très touchés par ce projet réalisé par des enfants de 3 à 11 ans.

Nous remercions tous les enfants du Service Enfance Jeunesse et de la crèche des Renardeaux, leurs familles, le personnel des deux structures, les habitants de la commune, l'APE de Villaz, les bénévoles et employés de nos partenaires (Les Restos du Cœur 74, le Secours Populaire, les maraudeurs de l'Ordre de Maltes 74, le Carrefour Express de Villaz, SAPIAN Annecy).

Projets / dates à venir :

- Au mois de mars, nous renouvelons notre projet de lutte contre les discriminations et le racisme, toujours dans le but de favoriser le vivre ensemble.





Inscription à l'école

Rentrée 2025 - 2026

Les inscriptions pour la rentrée à l'école de 2025 débutent dès maintenant, afin de nous permettre d'anticiper les effectifs de l'an prochain.

Comment faire ? Cela se passe en deux étapes :

Étape 1 : inscription en Mairie jusqu'au 18 avril 2025, avec justificatif de domicile et livret de famille, ainsi que la fiche d'inscription remplie, téléchargeable sur le site de la commune : www.villaz.fr, rubrique Jeunesse > École > Inscriptions rentrée 2025-2026.

Étape 2 : l'admission se fera ensuite à l'école primaire sur rendez-vous avec M^{me} Joëlle Rodrigue (directrice) jusqu'au **9 mai 2025**. Elle est joignable par mail à l'adresse suivante : ce.0740904F@ac-grenoble.fr. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de votre enfant, certificat de radiation si besoin, ainsi que le jugement de divorce pour les personnes concernées.



Cantine 2025-2026

Nous informons les parents d'élèves déjà scolarisés, de même que les nouveaux, que le dossier cantine est à retourner au secrétariat de la Mairie pour le 4 juillet 2025 au plus tard.

Il devra être composé de la fiche familiale de renseignements à télécharger sur le site Internet de la Mairie (Rubrique Jeunesse > Restaurant scolaire) ou à retirer au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que de l'attestation récente de quotient familial (en son absence, application du tarif le plus élevé).

État civil 2024

NAISSANCES 2024

- 10 janvier > Noé, François, André BERTRAND
- 1^{er} février > Alba, Itzel, Alizée LETI ZAMBRANO
- 18 février > Émilie, Simone DEMEURE
- 12 mars > Louis, Fernand, Robert DECHAMBOUX
- 10 avril > Céleste, Margot, Pauline RAYER
- 12 avril > Emma, Rose SAUVAGEOT
- 6 mai > Louison CHENEVIER
- 13 mai > Olivia, Marie, Sylvie GONDRE
- 12 juillet > Hayden, Jean-Philippe, Antoine BAGLIO
- 11 septembre > Romy MARTINOD
- 22 septembre > Jack, Grahame, Lawson ANTOINE
- 28 septembre > Astrid PANISSET
- 18 octobre > Juliette, Fleur DUGAT
- 23 octobre > Pablo, Pascal, Christian TARRAGON
- 5 novembre > Louis, Jean, Dominique MUNIER
- 8 novembre > Émeline, Marie BOVET
- 13 novembre > Côme, Victor, Marie BOËSSÉ
- 11 décembre > Rafael Alexandre DOS SANTOS DIAS

DÉCÈS 2024

- 1^{er} janvier > Gilbert Jean François CRUZ
- 7 janvier > Maurice Adolphe MARTINOD
- 22 janvier > Roger Jules SONNERAT
- 24 janvier > Renée Marguerite SALLIER épouse BOYER
- 26 février > Marie Louise Jeanne DÉRONZIER
- 6 mars > Léon Laurent BRON
- 18 mars > Martine MOTHERÉ
- 31 mai > Olivier Gérard Claude Albert DROUOT
- 4 juin > Fabrice Paul André LINCK
- 12 juillet > Maurice Roger Marie CONTAT
- 19 juillet > Robert Pierre Alex PINERI
- 25 juillet > Robert Claude DURAND
- 25 août > Brigitte Claire DUGAST
- 26 septembre > Anselmo MILÉSI
- 19 octobre > Anne-Elisabeth MANSON
- 9 décembre > Georges Alfred GATTI

MARIAGES 2024

- 9 mars > Mark Anthony CIANFAGNA et Pauline clémentine Charlotte THOMAS
- 1^{er} juin > Chloé MAILLARD et Léopold Victor BOURGEON
- 15 juin > Émeline Laure Anne GARCIN et Eric Pierre WEISS
- 21 juin > Delphine Marie Anaïs GEORGE et Régis HERRGOTT
- 22 juin > Catherine Anne Fanny KOCH et Sylvain Camille MONPERRUS
- 19 juillet > Oriane Catherine Yvonne LETOUZÉ et Matthieu Hippolyte VÉSINET
- 24 août > Charlotte Aude Anaïs APOCHER et Nicolas François BRIFFOD
- 24 août > Maxime Gilles Jacques TESSIER et Adeline Myriam Dany Gisèle Claudette BOUCHAIRE
- 14 septembre > Claudine Anne-Marie RODET et Davy CAYON
- 5 octobre > Jeanne Coline HISCOCK et Bertrand Pierre Alfred LITZLER

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 7 mars à 18h
- Vendredi 21 mars à 18h
- Vendredi 4 avril à 18h
- Vendredi 18 avril à 18h
- Vendredi 2 mai à 18h
- Vendredi 16 mai à 18h
- Vendredi 30 mai à 18h
- Vendredi 13 juin à 18h
- Vendredi 27 juin à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30
Mardi : 16h à 18h30
Fermée le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

- SAMU : **15**
- Police secours : **17**
- Pompiers : **18**
- Enfance maltraitée : **119**
- Violences femmes info : **3919**
- Association Espace Femmes : **04 50 97 61 90**
- Gendarmerie :
Grosy - **04 50 68 00 02**
Annecy-le-Vieux - **04 50 23 02 23**
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

- Lundi**
9h30 - 12h
- Mercredi**
16h - 19h
- Vendredi**
16h - 19h
- Samedi**
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le mercredi 7 mai 2024 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation.

Privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Vous venez d'arriver à Villaz ? Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Ne restez pas isolé



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : **04 50 60 61 64** pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.

DIMANCHE
4 MAI 2025



FOIRE AGRICOLE DE VILLAZ



ÉVÈNEMENT
SOUTENU
PAR **haute savoie**
le Département

